

A IDENTIFICATION

1. APPELLATION actuelle **Saint-Pierre-Apôtre**
Autre(s) appellation(s) **Saint-Thomas-Apôtre**
2. No. dossier **63**
3. No. réf. Archives CSDM **240 / 240**
4. ANNÉE de construction **1952**
5. ARCHITECTE concepteur **Roland Dumais**
6. FONCTION actuelle **École spéciale primaire**
7. COORDONNÉES **8550, rue Clark
Montréal, QC H2P 2N7
(514) 596-4318
stpapotre@csgdm.qc.ca**
8. PERSONNE ressource **Mme Lise Jetté, directrice**

9. PHOTO de la façade principale



L'école Saint-Pierre-Apôtre, façade sud, rue Clark • Pascale Beaudet et Caroline Tanguay, mars 2000

10. IMPLANTATION

a) Position sur l'îlot

Implantation longitudinale du côté dit Est de l'îlot, dans la portion centrale. Implantation sur tout l'îlot de longueur et de largeur très importantes.

b) Alignement sur la rue

Pas d'alignement de façades sur le même îlot. Le bâtiment est dégagé de la rue avec une marge de recul importante.

c) Cour d'école

Latérale. Occupe la partie Nord du terrain de l'école.

11. SALLES COMMUNES (autres que des classes)

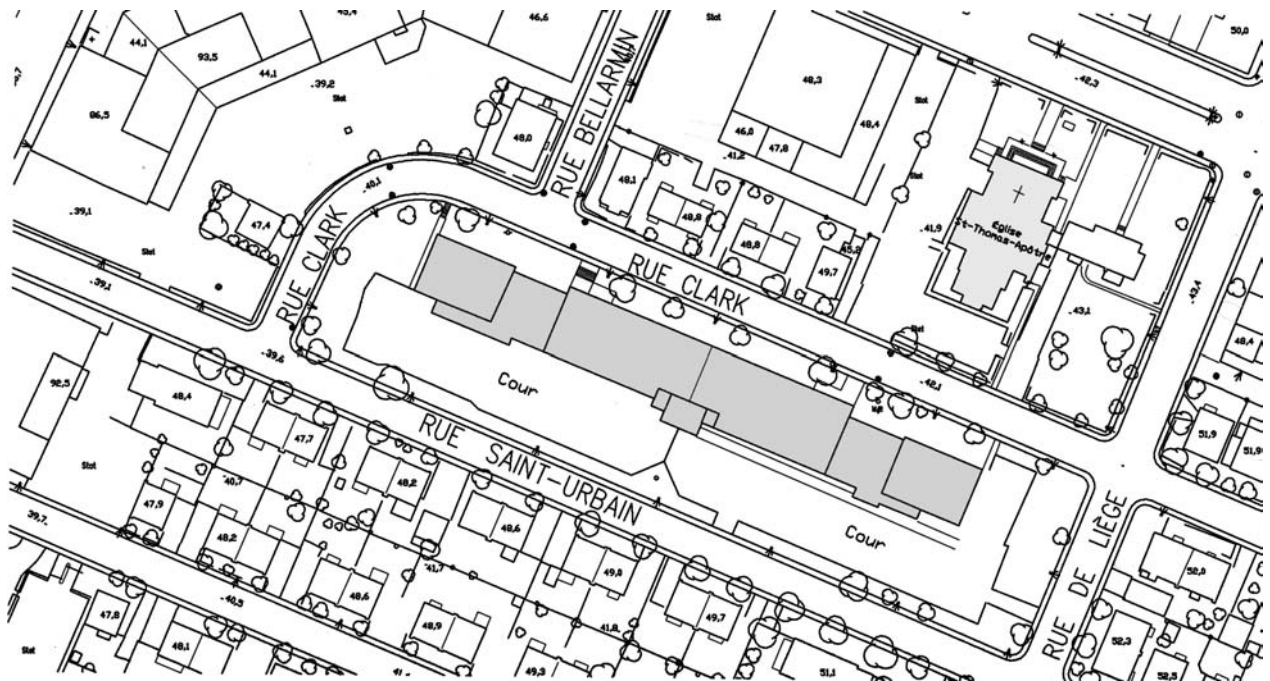
Gymnase et cafétéria.

12. STATUT de PROTECTION

Aucun

13. PLAN DE LOCALISATION

Quartier Parc Extension / Villera



B INTÉRÊT HISTORIQUE

1. Liens avec des PERSONNAGES ou des ÉVÉNEMENTS importants
N. d.

2. Liens avec l'HISTOIRE LOCALE
N. d.

3. Liens avec l'HISTOIRE de l'ÉDUCATION
N. d.

4. ORIGINE TOPONYMIQUE

SAINT-THOMAS-APÔTRE

La paroisse Saint-Thomas-Apôtre, sur le territoire de laquelle est située l'école; Thomas (1^{er} siècle) est surtout remarqué dans l'Évangile pour n'avoir pas assisté à la première apparition de Jésus et n'avoir pas voulu y croire tant qu'il n'en serait pas le témoin. Jésus lui apparut alors et il crut. Il aurait évangélisé la Perse puis les Indes où il serait mort martyr.

SAINT-PIERRE-APÔTRE

Originaire de Palestine, Simon quitta tout pour suivre Jésus. Celui-ci lui donna le nom de Pierre, pour le désigner comme le fondateur de l'Église. Il évangélisa Jérusalem puis Antioche avant d'aller s'établir à Rome. Arrêté sous Néron, vers 64, il fut libéré par 2 soldats et partit de Rome. Il mourut martyr. On retrouva sa sépulture lors de fouilles faites sous la Basilique Saint-Pierre où l'on peut aujourd'hui y vénérer ses reliques.

5. PUBLICATIONS sur l'école
Monographie réalisée par le Service de planification, de recherche et de développement du Conseil scolaire de l'île de Montréal.

6. PLANS et autres dessins originaux existants
N. d.

7. PHOTOGRAPHIES anciennes et autres documents
N. d.

C ARCHITECTURE

1. CONSTRUCTION, MODIFICATIONS et RÉNOVATIONS majeures

ANNÉES	TRAVAUX EFFECTUÉS	PROFESSIONNELS
1952	Construction	Roland Dumais
2001	Ajout de classes préfabriquées	N. d.

2. NOMBRE D'ÉTAGES

Deux niveaux sur un sous-sol (rez-de-chaussée, 1^{er} étage).

3. TYPOLOGIE ET PLAN

a) Forme dominante

Bâtiment en forme de "I". Corps central avec deux parties en retrait auxquelles viennent s'ajouter, de part et d'autre, deux bâtiments annexes, moins haut d'un étage.

b) Symétrie

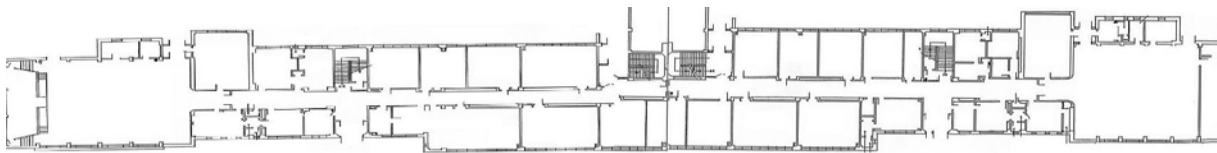
Longitudinale à partir d'une travée centrale. Symétrie claire du fonctionnement scolaire d'origine avec séparation des sexes.

c) Circulation

Entrées principales situées à chaque extrémité du corps central, entre les bâtiments annexes. Les escaliers menant à l'étage sont situés directement vis-à-vis les entrées principales. On trouve les salles communes (gymnase au nord et cafétéria au sud) au rez-de-chaussée, à chacune des extrémités du corridor central traversant le bâtiment. Deux autres escaliers donnant accès à l'étage et au sous-sol sont situés au centre du corps central, ces derniers donnent sur l'extérieur au niveau du rez-de-chaussée (sur la cour d'école à l'origine ainsi que sur des classes préfabriquées depuis septembre 2001).

d) Plan schématique

Plan rez-de-chaussée.



4. CONCEPTION ESTHÉTIQUE ET FONCTIONNELLE

D'esthétique moderniste, l'omniprésence de la ligne horizontale, donnée par le volume et le fenêtrage et associée à un effet de légèreté, permet un contraste avec les immeubles avoisinants. L'école joue également le rôle des surfaces neutres (mur lisse) par un important vitrage de bandes horizontales intégrées dans le plan mural.

a) Conception esthétique

- **Conception moderniste, sobre et fonctionnaliste.**
- **Composition des façades simple et symétrique, selon un profil bas axé sur l'horizontalité et l'emboîtement des volumes :**
 - **Aucun élément décoratif (mis à part les jeux de pierre en assise au niveau du rez-de-chaussée);**
 - **Le premier étage est soutenu de par et d'autre par deux colonnes qui complètent l'alignement avec le corps principal;**
 - **Au niveau des extrémités du bâtiment, on observe une série de quatre pilastres séparant les ouvertures qui marquent une volonté d'amener l'éclairage dans les espaces communs (gymnase et cafétéria);**
 - **La différenciation des volumes identifie différentes fonctions;**
 - **Le corps central est bien identifié par la hauteur de son volume qui domine les deux annexes aux extrémités.**
- **Hiérarchisation horizontale :**
 - **rez-de-chaussée souligné par le parement différent du 1^{er} étage dont le prolongement du volume se termine sur une colonne, ce qui permet un jeu de plein et de vide. L'horizontalité est accentuée également grâce aux longs bandeaux de fenêtres situés entre deux segments de murs en brique.**
 - **Détails à remarquer :**
 - **Au niveau des entrées principales, sont encore visibles les lettres indiquant l'entrée pour filles (sud) et garçon (nord);**
 - **Pierre à l'entrée nord indiquant : École St-Thomas Apôtre A.D 1952 Roland Dumais.**

b) Conception fonctionnelle

- **L'école présente un schéma de conception fonctionnelle traditionnelle, comprenant un corridor longitudinal avec les classes de part et d'autre.**
- **Les annexes situées aux extrémités marquent la séparation fonctionnelle de ces parties.**
- **Symétrie systématique, tant dans la composition du bâtiment, avec deux pôles équivalents, que dans la conception fonctionnelle de l'école, traduisant la dichotomie et la séparation des sexes dans l'éducation. Bien qu'aujourd'hui il y ait réunions et fonctions différentes dans les espaces communs, la symétrie demeure.**

c) Adéquation extérieur / intérieur

Très claire. Adéquation dans le traitement des volumes (séparation des fonctions principales) entre gymnase et la cafétéria et le corps principal des classes. Rythme des éléments structuraux liés à la répartition des espaces.

5. TECHNIQUES DE CONSTRUCTION ET MATÉRIAUX

a) Structure

- **Béton armé.**

b) Enveloppe

- **Revêtement en pierre (grise et rouge) en assise soulignant le rez-de-chaussée au niveau du corps central et des parties menant aux annexes.**
- **Revêtement de brique brunâtre, polychrome en façade.**
- **Revêtement de brique rouge pour la moitié du bâtiment, situé à l'arrière (rue St-Urbain), (semble avoir été refait cependant et non d'origine).**
- **Intégration de panneaux moulurés (béton) à cannelure disposés entre chacune des travées de sept fenêtres.**
- **Le long bandeau de fenêtres est entièrement encadré par une moulure en saillie (béton) sur toute la longueur du bâtiment.**
- **Intégration d'éléments de béton au niveau des extrémités du bâtiment (pilastres engagés et panneaux) surmontés d'un solin en cuivre.**
- **Fenêtres avec cadre d'aluminium (changées à l'arrière).**
- **Ajout (2002) Classes préfabriquées et assemblées sur le terrain, brique rouge et aluminium.**

c) Intérieur

CLASSES

Tuiles de linoléum, plinthes en caoutchouc. Bordures des portes en bois, crépi au plafond et dans certaines classes crépi sur environ la moitié des murs inférieurs.

CORRIDORS

Tuiles de linoléum, plinthes en caoutchouc. Jeu de tuiles, certaines tuiles d'origine ont été remplacées par d'autres, de type et de couleur différents, surtout du côté nord, à l'étage. Revêtement de plancher en terrazzo aux entrées principales. Présence de casiers encastrés, bandeaux de fenêtres à carreaux entre corridors et classes.

ESCALIERS

Marches, plancher et plinthes en terrazzo. Structure et rampes métalliques.

CLOISONS

Crépi sur environ la moitié des murs inférieurs, aucune bordure de finition.

PORTES

Portes de classes en bois avec carrés de vitre.

SOUS-SOL

Finition de plancher en terrazzo devant les escaliers, béton peint aux autres endroits. Espace pour bibliothèque, salle de jeux et salle de danse.

***N.B.** Nous aimerions souligner la qualité de l'entretien de cette école. Le jeu des carreaux de tuiles est remarquable et intact sur une grande superficie du plancher.*

6. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES DISTINCTIVES

a) Extérieur

- **Expression et traitement architectural moderniste.**
- **Séparation des fonctions communes de l'édifice inscrites dans le volume.**

b) Intérieur

- **Qualité d'organisation fonctionnelle du bâtiment.**

7. ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT ARTISTIQUE

a) Extérieur

Aucun élément remarqué.

b) Intérieur

Aucun élément remarqué.

c) Mobilier d'origine

Mobilier intégré au design architectural (petite armoire dans chacune des salles de classe).

8. AUTHENTICITÉ

a) Extérieur

Excellente; le parement de brique a cependant été refait à l'arrière du bâtiment avec une brique d'une autre couleur.

b) Intérieur

Bonne, à l'exception de légères modifications de divisions à l'intérieur (ajout de cloisons dans certaines salles de classe), permettant l'accueil de la clientèle spécialisée (enfants handicapés). Ajout d'une cloison transformant l'entrée d'origine du gymnase.

D ENVIRONNEMENT

1. AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Terrain gazonné, avec arbustes, devant l'école. Intégration d'un parc-école occupant la moitié arrière du terrain de l'école, l'autre portion étant utilisée à des fins de stationnement.

2. COUR D'ÉCOLE

a) Forme et dimension

Rectangulaire, il s'agit d'un parc-école réalisé en collaboration avec l'école et la ville de Montréal. Récipiendaire du Prix Orange de Sauvons Montréal. Ce parc est ouvert au public à l'extérieur des heures de l'école.

b) Revêtement de sol

Asphalte.

c) Jeux

Le parc-école représente une ville miniature : rues identifiées par des lettres de l'alphabet, lampadaires, panneaux de signalisation, feux de circulation, parcomètres, modules de jeux, tables, bancs, tout est fonctionnel, réaliste et très coloré.

3. RELATION DU BÂTIMENT avec son CONTEXTE

a) Emplacement et cadre bâti

École située dans un quartier résidentiel de faible densité. Duplex et bâtiments commerciaux au nord et à l'est. La façade de l'école est située vis-à-vis le stationnement arrière de l'église Saint-Thomas-Apôtre.

b) Évolution du cadre bâti

Construction de l'école fidèle à l'époque de développement du quartier, identifiable par la relation architecturale de l'église et à certaines résidences limitrophes.

c) Point d'intérêt

L'école forme un point d'intérêt assez limité. La dimension importante du bâtiment, qui occupe l'entièreté du lot, n'arrive pas à se démarquer de son environnement bâti, par sa dimension mais également par les constructions et la présence de nombreux stationnements au nord. L'école forme néanmoins un ensemble intéressant accentué par le rond point qui permet d'effectuer un tour complet de l'école.



L'école Saint-Pierre-Apôtre, gymnase • Pascale Beudet et Caroline Tanguay, mars 2000



L'école Saint-Pierre-Apôtre, gymnase vu de l'extérieur • Pascale Beudet et Caroline Tanguay, mars 2000